Présentation générale du secteur

> Le secteur agriculture et sylviculture regroupe essentiellement les émissions liées à l'agriculture. Les émissions de la sylviculture ne représentent qu'une très faible fraction des émissions du secteur agriculture et sylviculture, elles ne correspondent qu'aux émissions des engins sylvicoles L'agriculture représente 20,6 % des émissions totales de GES de la France (hors puits de carbone) en 2020, soit 80,9 Mt CO2e. L'essentiel des émissions de GES est constitué de méthane (CH4 46 %), principalement lié à l'élevage, et de protoxyde d'azote (N2O 40 %), principalement lié à la fertilisation des cultures. Les émissions liées à la consommation d'énergie du secteur représentent 13 % du total. Les émissions de CO2e du secteur agricole ont diminué de 12 % entre 1990 et 2020 : cette baisse est principalement liée à la diminution de la taille du cheptel bovin (animaux moins nombreux mais plus productifs) et à la baisse de la fertilisation azotée en culture. En 2020, la baisse s'est accélérée principalement du fait du recul de la fertilisation azotée qui s'explique par les conditions défavorables de culture cette année-là. En termes de NH3, les émissions ne diminuent que très lentement.
>
> *Extrait du rapport SECTEN 2022 réalisé par le Citepa*

Sous-secteurs en jeu

Trois sous-secteurs au sens pratiques agricoles sont à distinguer :

- l'élevage,
- les cultures
- la sylviculture

Revision #4
Created 21 April 2023 15:17:24 by Thomas Paysant Leroux
Updated 11 May 2023 08:15:05 by Thomas Paysant Leroux